

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 10 (1898)
Heft: 2

Artikel: Durée de la pose
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Durée de la pose.



Voici quelques indications qui peuvent être fort utiles à l'amateur commençant :

Quand on développe une plaque, on reconnaît que le négatif est insuffisamment exposé :

1° Si l'image n'apparaît pas dans le temps normal que l'expérience a fait reconnaître nécessaire au développeur dont on se sert ;

2° Si, en apparaissant, les lumières viennent longtemps avant les demi-teintes ;

3° S'il y a nécessité d'ajouter un peu d'accélérateur ;

4° Et quelquefois, si le négatif commence à se voiler avant que les détails aient apparus.

Un négatif est surexposé :

1° S'il apparaît vivement avant le temps voulu ;

2° Si les lumières et demi-teintes apparaissent ensemble.

3° S'il y a lieu d'ajouter du bromure ou quelque autre modérateur.

En examinant le négatif fini, on voit qu'il a été trop peu exposé :

1° Si le négatif est dense, les contrastes trop grands et les ombres sans détails ;

2° S'il est léger, avec des contrastes proportionnellement trop forts ;

3° S'il est léger avec les degrés ordinaires de contrastes.

Un négatif est surexposé également :

1° S'il est léger, sans force avec abondance de détails et tendant au voile et au brouillard ;

2° S'il est dense et sans contrastes.

Ces remarques s'appliquent aux développeurs en général, et l'on ne doit pas oublier quels sont les degrés de contraste existant dans le sujet photographié.

Dans le développement au pyro, on peut user d'une certaine latitude dans la proportion de l'eau, puisque le plus ou moins de densité résulte de là.

Une autre règle générale s'appliquant au développement au pyro est celle-ci :

Si l'image ne se voit que par transparence au dos du négatif, il est surexposé ; si on ne l'aperçoit que sur la face, il est insuffisamment exposé, et si on le voit des deux côtés, l'exposition est correcte.

Cette indication ne peut cependant pas s'appliquer à toutes les plaques.

(L'Amateur photographe d'après L'Objectif.)

